

L'intaille de Waulsort

Marc Ronvaux

L'intaille de Waulsort, l'une des plus belles pièces de l'art carolingien, a fait l'objet de beaucoup d'études et de descriptions depuis le XIX^e siècle, de beaucoup de controverses aussi, car les historiens de l'art sont à son sujet en désaccord sur bien des points. Notre objet n'est pas ici de nous lancer dans des spéculations hors de notre compétence, mais de faire le point sur l'origine et l'histoire de ce joyau trop peu connu de notre patrimoine, et surtout de profiter des moyens d'édition actuels pour faire découvrir par l'image ce qui constitue sans nul doute la plus ancienne « bande dessinée » de la vallée mosane.

Cette pièce est donc une intaille, c'est-à-dire une gravure en creux. Son poids est de 650 grammes ; le cristal a un diamètre de 115 millimètres (183 millimètres avec la monture) et son épaisseur est de 13 millimètres. Du côté gravé, le cristal est légèrement convexe ; sur le côté lisse, la zone centrale, d'environ 50 mm de diamètre, est plate, tandis que les bords sont biseautés. L'objet, brisé en deux parties, est souvent présenté comme un béryl. Le béryl est un silicate de béryllium et d'aluminium dont la variété incolore, la goshénite, est très rare en Europe, ne se trouvant qu'en Irlande et sur l'île d'Elbe ; en fait, il s'agit en l'espèce de simple cristal de roche, quartz beaucoup moins rare et qui se prête très bien à la taille et à la gravure. Si le cristal taillé est du milieu du IX^e siècle, la monture en cuivre doré est un travail dinantais du XV^e ou XVI^e siècle ; elle servait à suspendre le bijou au cou et les pierres précieuses qui l'ornaient ont disparu. La pièce est conservée au British Museum (numéro d'inventaire 1855.1201.5, numéro de catalogue 559). Le cristal de roche étant incolore, l'œuvre nécessite un fond coloré pour être clairement lue ; c'est ce qui explique que ses reproductions soient de couleurs différentes, sur fond bleu, rouge ou noir.

De Waulsort à Londres

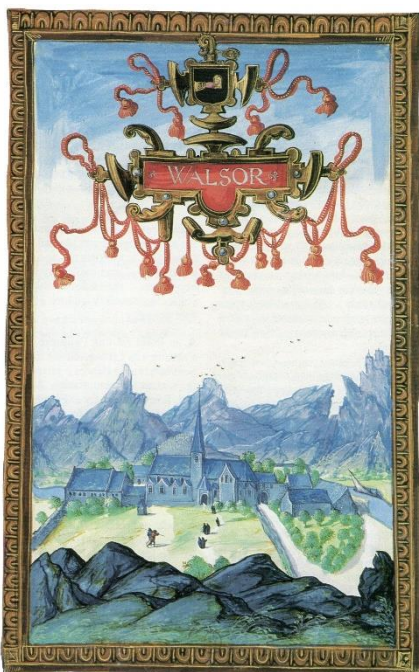
Selon la chronique de Waulsort¹, rédigée au XII^e siècle, l'histoire de l'intaille est intimement liée à celle de la fondation de l'abbaye ; on sait bien sûr ce que ce type de source peut avoir de mythique et d'orienté, mais l'histoire est

1. *Historia Walciodorensis monasterii*, éd. G. Waitz, dans *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, t. 14, Hanovre, 1883, p. 503-541.

jolie. Heresindis, épouse du puissant Eilbert, comte de Florennes, possédait un magnifique collier exécuté sur ordre de Lothaire par saint Eloi. C'était une plaque lenticulaire où avait été gravée avec un art extraordinaire l'histoire de la chaste Suzanne. Un jour, le comte alla à une foire en Thiérache et acheta à un prêtre rémois un cheval superbe. Ne pouvant payer la somme immédiatement, il donna en gage l'intaille. Lorsqu'il alla payer le prêtre, quelques jours plus tard, celui-ci nia avoir reçu le précieux objet. Furieux, le comte groupa des soldats et marcha sur Reims, décidé à se faire justice, de sorte que le clerc indigne se réfugia dans l'église Notre-Dame. Le comte n'hésita pas et incendia l'église. Afin d'éviter la mort dans les flammes, le prêtre sortit du temple en feu, restitua le bijou et fut libéré. Le roi Charles le Simple voulut punir Eilbert, mais celui-ci, aidé de son frère, le vainquit en bataille et l'emprisonna à Péronne. Eilbert regretta dans la suite son acte sacrilège et c'est ainsi qu'il accueillit des religieux écossais, fonda pour eux l'abbaye de Waulsort et y déposa le joyau. Au-delà de la chronique, on est bien en peine d'établir comment ce précieux bijou a pu aboutir à Eilbert, et par lui à Waulsort. Dom Daniel Misone, se basant sur une inscription figurant sur un ancien collier, perdu mais décrit dans la chronique, suggère qu'il a été offert à Eilbert par Louis IV, roi de Francie occidentale de 936 à 954.



▲ Photo : Fæ, Wikimedia Commons



L'intaille, très convoitée, reste la propriété de l'abbaye jusqu'à sa suppression en 1793. Les abbés l'exhibent sur leurs habits sacerdotaux et les moines en sont fiers. Ils la montrent à leurs visiteurs, l'attribuant à saint Éloi, anachronisme évident puisque l'évêque orfèvre vécut deux siècles avant Lothaire, son commanditaire. Au XVI^e siècle, aussi bien Gramaye qu'Arnoldus de Raïsse attestent sa présence à Waulsort. Galliot est le dernier à évoquer en Namurois « une pierre dite Berille, sur laquelle on voit l'histoire de la chaste Suzanne, gravée, suivant la tradition, de la main de saint Eloy, évêque de Noyon. On la voit encore aujourd'hui dans la trésorerie du monastère de Waulsort »².

▲ L'abbaye de Waulsort, albums de Croÿ (1604-1605).

► J.-B. GRAMAYE,
*Antiquitates comitatus
namurcensis*, Louvain,
1608.

**Afferuant & quantiuis pretij lapidem perpicuum
(Berillum vocat historia male) cui B. Eligius Episcopus
vitam Sufannæ eleganter inscripsit, quemque Lotharius
Anglorum Rex Elberto Comiti donauerat.**

Eiusdem Comitatus dono ac munificentia adseruatur in gazophylacio lapis Beryllus (quem perperam carpit Gramayus in suis Namurcensis Comitatus antiquitatibus) thesaurus videlicet desiderabilis, compositus in similitudinem insignis monilis, quem Diuus Eligius Nouiomensis Antistes sanctitate & omni artificio egregius, iussu inclyti Lotharij Francorum Regis (vt ex eius sculptura cognoui) manibus proprijs concinnauerat. Is exaratum retinet, qualiter à iudicibus senibusque morchis pia Sufanna perperam criminata sit, eorumque lapidationem, ad Daniëlis iudicium scripto & effigie denudat. Præfatum Beryllum Lotharius Rex beato Eilberto dono dedit : hic autem VValciodorensi tradidit ecclesiæ, & inter alia ornamenta ipsum præcipuè custodi

Dan. 13^e

◀ A. RAISSIUS,
*Hierogazophylacium Belgicum
sive thesaurus sacrarum
reliquiarum Belgii*, Cologne,
1628, p. 543-544.

2. M. GALLIOT, *Histoire générale, ecclésiastique et civile de la Ville et Province de Namur*, Liège, 1788, t. IV p. 186-187.

En 1793, les révolutionnaires français mettent Waulsort à sac. Le monastère sera bientôt supprimé, ses biens confisqués et ses religieux dispersés. Le bijou aurait été jeté dans la Meuse et brisé à cette occasion. C'est du moins ce que prétend le revendeur, qui le cède à un collecteur lyonnais pour 12 francs. Il passe ensuite à l'homme politique libéral britannique Ralph Bernal, qui le paye 10 livres. En 1855 enfin, il est acquis par Augustus Wollaston Franks pour le compte du British Museum dans une vente aux enchères de la collection de Bernal à Christie's, cette fois pour la somme de 267 livres³. C'est Alfred Bequet (1826-1912), président de la Société archéologique de Namur, qui redécouvre l'œuvre au British et y réalise un moulage. L'intaille se trouve encore dans le grand musée anglais, dont elle est considérée comme l'une des pièces majeures ; le directeur du British, Neil MacGregor, l'a d'ailleurs reprise dans son *Histoire du Monde en 100 objets*.

Un objet de controverse

L'intaille de Waulsort, qui évoque clairement la façon antique, a suscité et suscite encore bien des controverses, tant quant à sa facture qu'à son commanditaire et à sa réelle signification. Les archéologues du XIX^e siècle se disputaient sur son origine byzantine ou italienne, Alfred Bequet, président de la Société archéologique de Namur, défendant la seconde option. Les spécialistes actuels y voient plutôt la qualité d'exécution de la facture de Reims et notent une étroite parenté avec le style du Psautier d'Utrecht, manuscrit enluminé du IX^e siècle, et autre chef-d'œuvre de l'art carolingien, produit dans la région de Reims entre 816 et 835⁴ ; l'hypothèse d'un atelier rémois est confortée par la proximité avec les miniatures de l'évangélaire d'Hautvillers. Le British Museum la présente toujours quant à lui, mais avec un point d'interrogation, comme originaire d'Aix-la-Chapelle.

L'intaille porte la mention *LOTHARIUS REX FRANC(...) (.)IERI JUSSIT* ; la brisure n'empêche pas que l'on puisse lire *Lotharius rex Francorum me fieri iussit* (Lothaire, roi des Francs, a ordonné ma fabrication). Mais de quel Lothaire, descendant de Charlemagne s'agit-il ? Lothaire I^{er} (795-855), son petit-fils, ou Lothaire II, son arrière-petit-fils (835-869) ? Bequet penche pour le premier, se perdant en conjectures sur la question de savoir pourquoi il y porte le titre de roi et non d'empereur. On opine plutôt aujourd'hui pour Lothaire II, ce qui ferait de l'objet un exemple tardif de l'art carolingien.

Diverses hypothèses ont été avancées sur la fonction réelle de ce cristal, au-delà évidemment de la littéralité du texte biblique, mais elles ne sont pas claires et font l'objet de controverses parmi les spécialistes. L'absence

3. A. DARCEL, *Gazette des Beaux-Arts*, 1865, p. 131.

4. Voir ainsi N. HATOT, « Une provenance rémoise prestigieuse pour le cristal carolingien du baptême du Christ ? », dans *Le temps des Collections*, Rouen, 2016, p. 136-149.

d'héritier à Lothaire II pose un grave problème pour la survie même de la Lotharingie, immense territoire issu du traité de Verdun (843) et du partage de l'empire de Charlemagne entre ses petits-fils. Lothaire voudrait se séparer de sa femme Theutberge, qui est accusée d'avoir provoqué un avortement qui l'aurait rendue stérile, crime passible de mort selon la loi salique, puis de relations incestueuses avec son frère Hubert. Les archevêques Gunther et Theutgart le soutiennent, tandis qu'Hincmar, leur confrère de Reims, interdit une quelconque séparation ; dans son traité *De divortio*, il en appelle à l'ordalie par l'eau bouillante pour innocenter ou confondre la femme accusée. Plusieurs conciles sont convoqués à Aix-la-Chapelle pour trancher du cas, et finalement, le pape Nicolas I^{er} s'oppose à l'annulation du mariage et démet les deux prélats. Lothaire est forcé de réhabiliter son épouse lors d'une cérémonie tenue à Venderesse en 865 ; il mourra en 869 sans héritier légitime. L'intaille serait alors un témoignage public de la réhabilitation de Theutberge, gravé dans un matériau éternel. Hincmar, d'une culture biblique éprouvée et qui avait à son service à Reims d'excellents lapidaires, aurait pu commander la gravure qui consacrait sa victoire. On pourrait voir aussi dans le bijou l'un des cadeaux que Lothaire II aurait dû consentir à Venderesse, identifier dans Gunther et Theutgard les deux vieillards accusant Suzanne d'adultère, et même voir dans l'huile et les onguents de bain apportés par la servante les huiles de l'onction royale, ladite servante n'étant autre que Lothaire lui-même ! D'autres hypothèses moins contournées sur un message moral et politique de l'œuvre peuvent être la défense de la femme chrétienne contre ses ennemis, devoir du roi, une représentation allégorique de l'Église persécutée, ou enfin, plus simplement, un symbole du rôle du souverain dans la dispensation de la justice, à l'exemple des rois justes de l'Ancien Testament.

Une bande dessinée du IX^e siècle

L'intaille met en scène quarante figures dans huit épisodes de l'histoire de Suzanne accompagnés d'extraits du texte biblique. L'histoire de Suzanne et les vieillards, qui a inspiré une trentaine de peintres de Rubens à Picasso, se trouve au chapitre 13 du livre de Daniel de la Vulgate, version latine de la Bible traduite par Jérôme de Stridon entre 390 et 405, par opposition à version traduite du grec de la Septante. Le livre de Daniel est apocryphe, c'est-à-dire tenu pour douteux ; il n'est donc pas repris dans la bible hébraïque, mais accepté comme canonique. Au-delà des controverses historiques, l'essentiel reste l'œuvre d'art et nous vous proposons de la détailler en situant les épisodes dans le texte biblique nécessaire à leur compréhension⁵. Les huit épisodes sont illustrés avec à la fois une reproduction du détail de l'intaille et

5. Traduction française du chanoine A. CRAMPON (1826-1894), *La Sainte Bible : traduite en français sur les textes originaux, avec introductions et notes, et la Vulgate latine en regard*, Paris, 1894.

du dessin, plus lisible, qu'en a faite l'artiste Gustave Lavalette au XIX^e siècle. Les versets dont sont tirés les mots gravés sont reproduits en latin.

Livre de Daniel, Chapitre 13

1. Il y avait un homme qui demeurait à Babylone, et son nom était Joakim.
2. Il prit une femme nommée Susanne, fille d'Helcias, d'une grande beauté et craignant Dieu ;
3. car ses parents, qui étaient justes, avaient instruit leur fille selon la loi de Moïse.
4. Or Joakim était fort riche, et il avait un jardin près de sa maison, et les Juifs affluaient chez lui, parce qu'il était le plus honorable de tous.
5. On avait établi juges cette année-là deux anciens d'entre le peuple, dont le Maître a dit : « L'iniquité est sortie de Babylone par des vieillards qui étaient juges, qui paraissaient régir le peuple ».
6. Ils fréquentaient la maison de Joakim, et tous ceux qui avaient des différends se rendaient auprès d'eux.
7. Vers le milieu du jour, lorsque le peuple s'était retiré, Susanne entra dans le jardin de son mari et s'y promenait.
8. Les deux vieillards la voyaient chaque jour y entrer et s'y promener, et ils conçurent pour elle une ardente passion.
9. Ils pervertirent leur sens et détournèrent leurs yeux pour ne pas voir le ciel et ne pas se souvenir des justes jugements de Dieu.
10. Ils étaient donc blessés d'amour pour elle, mais ils ne se communiquaient pas mutuellement leur souffrance,
11. car ils avaient honte de révéler l'un à l'autre la passion qui leur faisait désirer d'être avec elle.
12. Ils l'observaient chaque jour avec soin pour la voir, et ils se dirent l'un à l'autre :
13. « Allons chez nous, c'est l'heure du dîner ». Et ils sortirent et se séparèrent.
14. Mais étant revenus sur leurs pas, ils se rencontrèrent, et s'étant demandé le motif de leur retour, ils s'avouèrent leur passion ; puis ils convinrent entre eux du moment où ils pourraient la trouver seule.
15. Comme ils épiaient un jour convenable, il arriva que Suzanne entra dans le jardin, comme elle l'avait fait la veille et l'avant-veille, sans autre compagnie que deux jeunes filles ; elle voulut se baigner dans le jardin, car il faisait chaud.
16. Il n'y avait là personne, sinon les deux vieillards, qui s'étaient cachés et qui l'épiaient.
17. Elle dit aux jeunes filles : « Apportez-moi de l'huile parfumée et des onguents, et fermez les portes du jardin, afin que je me baigne ».
18. Elles firent ce que Suzanne avait commandé et, ayant fermé la porte du jardin, elles sortirent par une porte de derrière, pour apporter ce qui leur avait été demandé ; elles ne savaient pas que les vieillards étaient cachés dans le jardin.
19. *Cum autem egressa essent puellae, **surrexerunt** duo **senes*** : Dès que les jeunes filles furent sorties, les deux vieillards se levèrent, coururent à Susanne et lui dirent :



20. « Vois, les portes du jardin sont fermées, personne ne nous aperçoit, et nous brûlons d'amour pour toi ; consens donc à notre désir et sois à nous.

21. Sinon, nous nous porterons témoins contre toi, et nous dirons qu'un jeune homme était avec toi, et que c'est pour cela que tu as renvoyé les jeunes filles ».

22. Susanne soupira et dit : « De tous côtés l'angoisse m'environne. Si je fais cela, c'est la mort pour moi, et si je ne le fais pas, je n'échapperai pas de vos mains.

23. Mais il vaut mieux pour moi tomber entre vos mains sans avoir fait le mal que de pécher en présence du Seigneur. »

24. Alors Susanne jeta un grand cri, et les deux vieillards crièrent aussi contre elle.

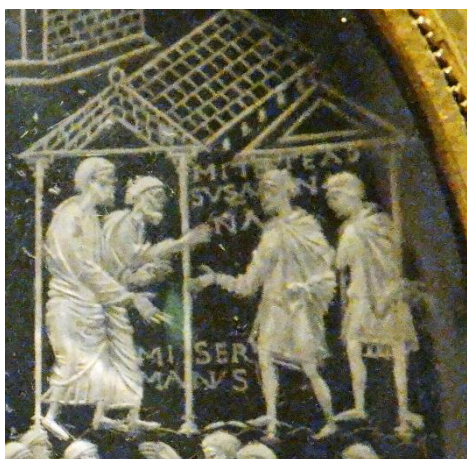
25. Et l'on d'eux courut ouvrir les portes du jardin.

26. *Cum ergo audissent clamorem famuli domus, irruerunt per posticum ut viderent quidnam esset, [Occurrunt servi]*, les serviteurs de la maison ayant entendu crier dans le jardin y accoururent par la porte de derrière pour voir ce que c'était.. Quand les serviteurs de la maison entendirent les cris poussés dans le jardin, ils se précipitèrent par la porte de derrière pour voir ce qu'il y avait.

27. Lorsque les vieillards se furent expliqués, les serviteurs eurent grande honte, parce qu'on n'avait jamais dit chose semblable de Susanne.

28. Le lendemain, le peuple s'étant rassemblé chez Joakim, mari de Susanne, les deux vieillards y vinrent aussi, tout remplis de pensées méchantes contre elle, afin de la faire périr.

29. *Et dixerunt coram populo : **Mittite ad Susannam** filiam Helciae, uxorem Joakim*, Ils dirent devant le peuple : « Envoyez chercher Susanne, fille d'Helcias, femme de Joakim. » Et on envoya aussitôt.



30. Elle vint avec ses parents, ses fils et tous ses proches.

31. Or Suzanne, avait les traits délicats et une grande beauté.

32. Comme elle était voilée, les juges méchants commandèrent qu'on lui ôtât son voile, pour se rassasier de sa beauté.

33. Mais tous les siens et tous ceux qui la connaissaient versaient des larmes.

34. *Consurgentes autem duo presbyteri in medio populi, posuerunt **[miserunt] manus** suas super caput ejus*, Les deux vieillards, se levant au milieu du peuple, mirent leurs mains sur sa tête.



35. Elle, en pleurant, regarda vers le ciel, car son coeur avait confiance dans le Seigneur.

36. Les vieillards dirent : « Comme nous nous promenions seuls dans le jardin, elle est entrée avec deux jeunes filles et, après avoir fait fermer les portes du jardin, elle a renvoyé les jeunes filles.

37. Et un jeune homme qui était caché est venu à elle et a fait le mal avec elle.

38. Nous étions dans un coin du jardin ; en voyant le crime, nous avons couru à eux, et nous les avons vus dans cette infamie.

39. Nous n'avons pu prendre le jeune homme, parce qu'il était plus fort que nous, et qu'ayant ouvert la porte, il s'est échappé.

40. Mais elle, après l'avoir prise, nous lui avons demandé quel était ce jeune homme, et elle n'a pas voulu nous le dire. Voilà ce que nous attestons ».

41. La foule les crut, parce que c'étaient des vieillards et des juges du peuple, et ils la condamnèrent à mort.

42. Alors Susanne s'écria à haute voix et dit : « Dieu éternel, qui connaissez ce qui est caché et qui savez toutes choses avant qu'elles n'arrivent,

43. Vous savez qu'ils ont rendu un faux témoignage contre moi ; et voici que je meurs, sans avoir rien fait de ce qu'ils ont méchamment inventé contre moi ».

44. Le Seigneur entendit sa voix.

45. Cumque duceretur ad mortem, suscitavit Dominus Spiritum sanctum pueri junioris, cujus nomen Daniel, Comme on la conduisait à la mort, Dieu éveilla l'esprit saint d'un jeune enfant nommé Daniel.



46. Il cria à haute voix : « Pour moi, je suis pur du sang de cette femme ! »
 47. Tout le peuple se tourna vers lui et lui dit : « Que signifie cette parole que tu dis-là ? »
 48. Daniel, se tenant au milieu d'eux, dit : « Êtes-vous donc insensés à ce point, enfants d'Israël, de faire mourir une fille d'Israël sans examen, sans chercher à connaître la vérité ? »
 49. Retournez au tribunal, car ils ont rendu un faux témoignage contre elle. »
 50. Alors le peuple retourna en hâte, et les anciens dirent à Daniel :
 51. « Viens, prends place au milieu de nous, et expose-nous ton avis, car Dieu t'a donné l'honneur de la vieillesse ». Daniel dit au peuple : « Séparez-les loin l'un de l'autre, et je les jugerai ».
 52. *Cum ergo divisi essent alter ab altero, vocavit unum de eis, & dixit ad eum : **inveterate dierum malorum**, nunc venerunt peccata tua, quae operabaris prius*, Quand ils furent séparés l'un de l'autre, Daniel en appela un et lui dit : « Homme vieilli dans le crime, les péchés que tu as commis autrefois sont maintenant venus sur toi,



53. Toi qui rendais des jugements injustes, qui condamnais les innocents et relâchais les coupables, quand le Seigneur a dit : Tu ne feras pas mourir l'innocent et le juste.

54. Eh bien, si tu l'as vue, dis sous quel arbre tu les as vus s'entretenant ensemble. Il répondit : « Sous un lentisque ».

55. *Dixit autem Daniel : **Recte menti[tu]s es in caput tuum : ecce enim angelus Dei accepta sententia ab eo, scindet te medium***, Daniel dit « Justement tu dis un mensonge pour ta perte ; car l'ange de Dieu qui a déjà reçu l'arrêt divin va te fendre par le milieu ».



56. Après l'avoir renvoyé, il ordonna d'amener l'autre, et il lui dit « Race de Chanaan, et non de Juda, la beauté d'une femme t'a séduit et la passion a perverti ton coeur.

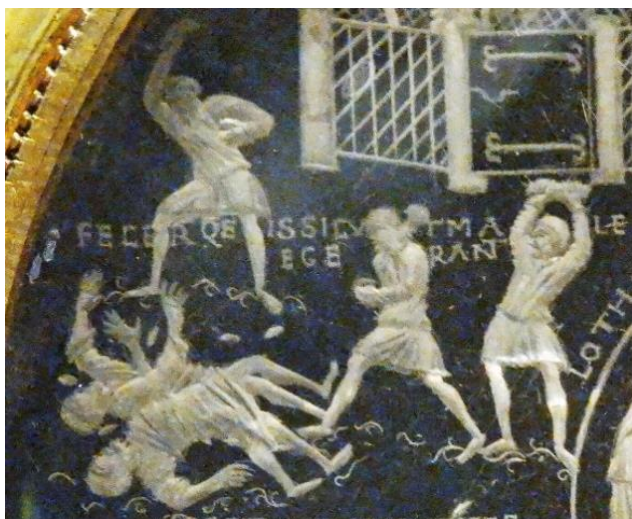
57. C'est ainsi que vous en agissiez avec les filles d'Israël, et elles, ayant peur de vous, vous parlaient ; mais une fille de Juda n'a pu souffrir votre iniquité.

58. Dis-moi donc maintenant sous quel arbre tu les as surpris s'entretenant ensemble ».

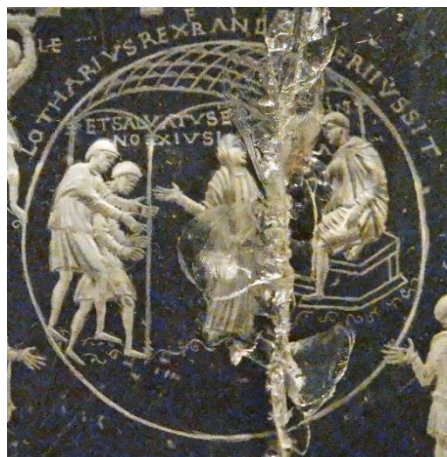
59. Il dit : « Sous un chêne ». Daniel lui dit : « Justement tu as dit, toi aussi, un mensonge pour ta perte ; car l'ange du Seigneur attend, le glaive en main, le moment de te couper par le milieu, afin de vous faire mourir ».

60. Alors toute l'assemblée jeta un grand cri, et ils bénirent Dieu qui sauve ceux qui espèrent en lui.

61. *Et consurrexerunt adversus duos presbyteros (convicerat enim eos Daniel ex ore suo falsum dixisse testimonium) **feceruntque eis sicut male egerant** adversus proximum*, Puis ils s'élevèrent contre les deux vieillards, que Daniel avait convaincus par leur propre bouche d'avoir rendu un faux témoignage, et ils leur firent le mal qu'eux-mêmes avaient voulu faire à leur prochain ;



62. *Ut facerent secundum legem Mysi : et intercecerunt eos, **et salvatus sanguis innoxius in die illa***, afin d'accomplir la loi de Moïse, et ils les firent donc mourir, et le sang innocent fut sauvé en ce jour-là.



63. Helcias et sa femme louèrent Dieu au sujet de leur fille Susanne, avec Joakim, son mari, et tous ses parents, parce qu'il ne s'était trouvé en elle rien de déshonnête.

64. Et Daniel devint grand devant le peuple, à partir de ce jour et dans la suite des temps.

65. Le roi Astyage ayant été réuni à ses pères, Cyrus le Perse reçut le royaume.

Bibliographie :

A. BEQUET, « L'intaille carolingienne de l'abbaye de Waulsort », dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 18, 1889, p. 1-16.

F. COURTOIS, « Un souvenir namurois au British Museum, l'Intaille de Waulsort », dans *Namurcum*, 25^e année, 1950, p. 28-31.

O. DALTON, « The Crystal of Lothair », dans *Archaeologia*, t. 59, 1904, p. 25-38.

V. I. J. FLINT, « Magic and Marriage in Ninth-Century Francia : Lothar, Hincmar – and Suzanna », dans M. A. MEYER (dir.), *The Culture of Christendom : Essays in Medieval History in Commemoration of Denis L. T. Bethell, Rio Grande (Ohio)*, Londres, 1993, p. 61-74.

ID., « Susanna and the Lothar Crystal : A Liturgical Perspective », dans *Early Medieval Europe*, 1995, Londres, p. 61-86.

G. A. KORNBLUTH, *Engraved gems of the Carolingian empire*, Pennsylvania State, 1995.

N. MACGREGOR, *A History of the World in 100 Objects*, Londres, 2011.

P. LAUER, « Le joyau carolingien de Waulsort-sur-Meuse », dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1908, p. 102-107.

D. MISONNE, « L'intaille carolingienne de Waulsort et Eilbert, le fondateur de l'abbaye » dans *Revue bénédictine*, vol. 111, 2001, p. 139-145 et dans *Namurcum*, 35^e année, 1963, p. 50-57.